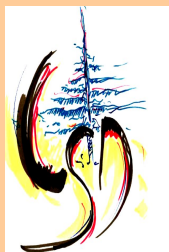




**Observatoire du métier de la scierie
et**

**Club des scieurs développeurs et de
leurs partenaires**



ACTES DU FORUM

19 décembre 2009

Lamure sur Azergues

*« Quel avenir pour la scierie
artisanale française ? »*

Lancement du Forum par Maurice Chalayer,

Président et animateur chercheur de l'observatoire du métier de la scierie

Pourquoi le choix de ce thème ?

Depuis le début de la crise, on entend parler de la scierie artisanale, alors qu'hier encore, elle était complètement masquée par le secteur industriel captant toutes les attentions et tous les intérêts... Plusieurs raisons à cette émergence :

- 1- Les scieries artisanales n'ont jamais autant travaillé profitant de la « panne de régime » des scieries industrielles et du négoce. La « scierie de services » est une réponse aux nouvelles attentes des consommateurs de bois qui souhaitent acheter autrement que dans une grande distribution qui les accueille mal et qui ne connaît pas le produit vendu. Du jamais vu...
- 2- Les scieries mobiles qui se mobilisent dès la fin 2008 pour créer leur syndicat professionnel Et qui réalisent une mise en ligne de leurs services sur le Net. Du jamais vu...
- 3- La chambre de métiers et de l'artisanat d'Epinal, soutenue par l'Etat, qui met dès cet automne en place un *Centre ressources pour la scierie artisanale* et un travail en réseau avec d'autres chambres de métiers de France sur le soutien et le développement du secteur artisanal du sciage. Du jamais vu...
- 4- Une volonté politique de soutenir le milieu artisanal notifiée dans les rapports ministériels et dont on trouve trace dans *le Rapport Puech* et le livre *La forêt française en 2050-2100* du Conseil général de l'agriculture de l'alimentation et des espaces ruraux. Du jamais vu...
- 5- La presse professionnelle, Le Bois international, qui sort un gros dossier en novembre titrant *La scierie artisanale, discrète mais partout présente*, avec témoignages à l'appui, et Bois Mag dans son numéro de novembre titrant *La crise a révélé les limites du marché de masse* où sont exposés, dans l'interview que le journal m'a accordée, le présent et l'avenir des scieries. Sans parler du journal Les Echos qui cite nos travaux cette semaine... Du jamais vu...

En résumé : des signaux positifs montrant clairement que l'Observatoire du métier de la scierie est écouté, observé et reconnu puisque bon nombre de ses préconisations sont étudiées de près. Le Centre ressources est le plus bel exemple puisque imaginé et détaillé dès 2001 dans *La scierie française un métier d'expert*. Sans parler de la création d'un syndicat professionnel pour le secteur artisanal et du travail en réseau...

Pour lancer officiellement le forum 2009 sur le thème du jour « **Quel avenir pour la scierie artisanale française ?** » je voudrais que l'on réfléchisse aujourd'hui sur :

- 1- Qu'entend-on exactement par scieries artisanales ?
- 2- Où se trouvent-elles ? Et y a-t-il des situations géographiques idéales ?
- 3- Quelles sont les offres de service ? Sont-elles suffisantes, pertinentes ?
- 4- Quelle est la visibilité de l'offre ?
- 5- Comment mieux vendre ?
- 6- Comment se développer techniquement pour être plus performant ?
- 7- Quelle place a le secteur artisanal en France et dans le monde ?
- 8- Est-ce utopique de vouloir conserver et développer secteur artisanal en parallèle du secteur industriel ?
- 9- Existe-t-il un modèle de scierie artisanale ?
- 10- Peut-on attendre aide et soutien politique et institutionnel pour assurer maintien et surtout développement ?
- 11- Le développement territorial peut-il passer aussi par les scieries artisanales ? Quel rôle peuvent-elles jouer ?

Tous ces sujets ont été abordés depuis dix ans par l'Observatoire du métier de la scierie mais volontairement nous n'en dirons pas davantage en préambule de manière à laisser ouverte la réflexion...

Place maintenant au **Film « A contre-courant »** du **Musée paysan de Viuz en Sallaz en Haute Savoie**. Au fil de l'eau, ce film nous fait découvrir la diversité de l'exploitation forestière en Haute-Savoie où les petites scieries artisanales côtoient les grandes unités de production. A contre-courant de la logique industrielle, certaines d'entre-elles tentent de maintenir une activité dans ces villages de montagne en mariant TRADITION et MODERNITE. Ce film de 1991 est toujours d'actualité. A vous de juger.

Maurice Chalayer

Observatoire du métier de la scierie

Le charbonnier

69870 Lamure sur Exergues

04.74.03.15.95

<http://chalayer-scierie.chez.alice.fr>

Intervention d'Yves Poss

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts
Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

Place des scieries artisanales dans le contexte filière

En préambule, je voudrais vous préciser que mon intervention sera une présentation d'opinions personnelles : je ne suis pas habilité, aujourd'hui, pour exprimer la position du ministère, tout au plus pourrais-je relater de mon expérience professionnelle.

Ma présence a été initiée par l'exercice de prospective réalisé en 2008 avec quelques collègues : ce fut l'occasion de faire connaissance avec Maurice Chalayer.

Dans cette réflexion collective, nous avons essayé d'imaginer, en cinq scénarios, ce que pourraient devenir les forêts françaises et les activités de transformation qui en dépendent, d'ici le milieu puis la fin de ce siècle.

Reprenant un travail précédent de l'INRA, datant de 1997, et en y intégrant mieux les contraintes de la mondialisation et du changement climatique, qui nous apparaissent comme des tendances lourdes, nous avons retenu quelques incertitudes, qui nous ont permis d'imaginer, de présenter diverses conjectures. Cet essai présente les choix : face à l'incertitude de l'avenir, chaque responsable prend des décisions qui comportent des risques.

Vous le savez : ceci est le propre de l'entrepreneur. Notre essai de prospective ne propose pas vraiment de réponses, il peut plutôt aider à se poser les bonnes questions. Et nous pensons que cet éclairage sur l'avenir peut initier des débats, entre collègues ou avec des partenaires, où chacun pourra se forger son opinion.

Mon propos va se centrer sur le cas des petites scieries, vous indiquant ce que je crois, avec ma propre vision du contexte.

Dans l'actualité de Copenhague, les produits du sol devraient en partie se substituer aux ressources du sous-sol, pour satisfaire les besoins de l'humanité : sans préjuger des prix, les débouchés pour le bois, y compris le bois matériau, devraient se confirmer. La prévision est difficile, car il est probable qu'il y aura une rupture, dans les techniques et les usages. Vous le constatez, déjà, dans l'image que le bois a retrouvée auprès des consommateurs, pour l'habitat.

Pour l'industrie alimentaire, je viens de lire ¹qu'il est nécessaire « d'organiser la transition vers un nouveau modèle, respectant les trois objectifs d'équité sociale, de viabilité économique et écologique. Ce modèle ne peut avoir qu'une forme hybride, combinant, selon les espaces géographiques, les mentalités et les comportements, des configurations modernes, basées sur la globalisation, et postmodernes, basées sur l'ancrage territorial, du fait de l'extrême diversité des situations observées. » Cette complémentarité est souhaitée, donc, pour l'avenir, entre une industrie ouverte aux marchés banalisés, et des réseaux de petites organisations insérées dans des circuits courts, locaux. Elle est aussi à construire dans le secteur de la scierie : il devrait rester une place pour des entreprises qui sauront, ancrées dans la proximité, saisir les niches que le marché mondial peine à satisfaire.

Je ne crois pas qu'il y ait un modèle général, dans ce cas. Ce sera à chaque entrepreneur de définir sa stratégie, de faire l'analyse mercatique, pour définir les marchés sur lesquels il pourra se placer, et pour lesquels il devra adapter son outil de production, compte tenu des opportunités, et aussi du réseau de contraintes auxquelles il doit faire face.

Deux approches principales peuvent être distinguées.

Dans une première stratégie, ce débouché peut être local, si une évolution dans le sens du service est recherchée, en apportant des conseils, du sur mesure à une clientèle de proximité, en se singularisant par rapport aux prestations offertes par les distributeurs de bricolage.

¹ J. Louis Rastoin, professeur d'économie à l'école d'agronomie de Montpellier, in Mission Agrosociences, août 2009

Mais, dans une vision plus large, il peut être aussi beaucoup plus vaste, voire mondial, si une recherche de valeur ajoutée dans le produit bois aboutit à la fabrication de produits finis spécifiques, originaux : de nouveaux apparaissent chaque jour. Avec à chaque fois une clientèle étroite, aux exigences particulières, parfois en rapide évolution.

Quelques exigences semblent pourtant générales : un effort constant de productivité et de qualité, pour s'assurer la reconnaissance de la clientèle. Une quête permanente des innovations possibles, dans l'organisation, dans la fabrication, dans les produits ou services offerts, pour s'adapter à un monde incertain. Et probablement une politique d'embauche et de formation du personnel, donc de niveau de rémunération, qui permette cette souplesse et cette adaptation. La profession devra redevenir attractive.

Les actions collectives se développeront. En particulier pour une gestion de marque, assurant une garantie de qualité aux clients, fiabilité liée à l'autocontrôle. La demande va certainement devenir plus forte pour la précision des dimensions, la siccité et l'état de surface. Ces partenariats devront peut être aussi s'imaginer pour une externalisation de certaines tâches, afin d'en réduire les coûts, pour obtenir des meilleurs prix des fournisseurs ou prestataires de services. Il s'agit de relations de proximité entre collègues, prospectant des marchés différents, mais œuvrant ensemble pour améliorer les performances de leurs entreprises.

Un souci dominant des scieurs, quels qu'ils soient, est celui de leur approvisionnement en bois. Dans le Programme forestier national, il est relevé que « les acheteurs de bois sont contraints par leurs conditions d'approvisionnement, en quantité, en qualité, en sécurité et en prix. Ils ne peuvent assumer les risques d'un développement que dans les limites autorisées par l'incertitude que crée l'irrégularité de l'offre en volume et en qualité. Ou plus exactement ils ont besoin que cette incertitude de l'amont soit levée. »

Dans le discours qu'il a prononcé à Urmatt, le 19 mai dernier, le Président de la République a confirmé les choix politiques en faveur d'une augmentation de la récolte, d'une meilleure valorisation de la production de nos forêts : vous connaissez l'écart entre les résultats, nationaux, de l'inventaire forestier (IFN), de **105 Mm³** de « production brute » annuelle de bois fort de la tige principale, qui est comparée à la récolte totale, somme des résultats de l'enquête annuelle de branche (EAB), à laquelle vous êtes soumis, et de l'évaluation de l'autoconsommation, soit environ **60 Mm³**. Vous avez que ce ne sont pas exactement les mêmes volumes qui sont appréciés, et la difficulté pour estimer, au niveau de vos territoires, les quantités et qualités directement disponibles. Mais la récolte peut sans aucun doute s'accroître, et chacun de vous est directement concerné.

A ce propos, j'aurai trois observations.

A l'échelle de temps qui est la vôtre, celle du temps industriel, les qualités des arbres des forêts ne vont plus changer : vous récolterez les bois, un peu plus gros, tels qu'ils sont, en qualité et quantité. Il est regrettable qu'il n'y ait pas plus d'efforts de marketing pour trouver des usages à ces qualités présentes, méconnues. Nous avons des « bois orphelins », comme il y a des maladies orphelines. Il est dommage que le volume de bois feuillu scié, en France soit en décroissance. A une diversité de qualité devrait correspondre, devrait à présent s'ouvrir une diversité de débouchés, dans le bois d'œuvre, qui valorise mieux nos ressources que ce bois d'énergie dont il n'est que trop question. Je me félicite, par exemple, qu'une étude dans ce sens soit engagée sur le chêne, en Bourgogne, et que l'ONF se préoccupe, également, de cette désaffection.

Depuis quelques années, se développent des démarches territoriales, avec une implication nouvelle des élus locaux, voire régionaux, pour mieux connaître et utiliser, si possible sur place, les bois de leurs massifs, publics ou privés. Dans ces démarches, plan de développement de massifs, chartes forestières de territoires, plans d'approvisionnement territoriaux, une implication croissante des collectivités est observée, alors que les professionnels semblent boudier les débats, l'élaboration de ces actions collectives. C'est probablement dommage, car les solutions trouvées pourraient ne pas être optimales. Des opportunités de développement, d'accompagnement de vos entreprises peuvent être

négligées, et l'image même de votre profession, qui a tant besoin d'être actualisée dans l'esprit de nos concitoyens de plus en plus urbains, reste au niveau des idées reçues.

Concrètement, si vous ne l'avez pas fait, je vous incite à rencontrer les responsables de ces démarches territoriales, de vous faire connaître, de présenter vos demandes, vos souhaits professionnels individuels ou collectifs. Cette rencontre, cette explication est d'autant plus nécessaire que votre établissement peut se situer en dehors du « territoire » de référence, alors que les actions prévues peuvent concerner directement votre zone d'approvisionnement.

Enfin, vous savez que pour le vendeur, chaque coupe de bois est un souci : interrogation sur la valeur de son lot, préoccupation sur la qualité de l'exploitation, sur l'état de son parterre de coupe et les dessertes après le chantier, financement, le cas échéant, de la régénération. Le prix qui le décidera à mettre son bois en vente correspond ainsi, surtout pour des tiges moyennes, à la somme qui compensera ces divers risques, à ce qu'Arnaud Rochot, d'Aprovalbois, a désigné comme le « prix de la tranquillité ». Cette valeur peut être réduite si le propriétaire a confiance dans son acheteur, s'il connaît les intervenants, bûcheron ou débardeur, si ces professionnels ont acquis, dans leur région de proximité, une bonne réputation. De grandes structures de collecte de bois sont émergentes, pour l'énergie ou pour les installations de sciage industrielles. En complément, au niveau d'une petite région forestière, il me semble que pourraient se consolider, s'organiser des partenariats entre entrepreneurs de travaux forestiers et scieurs, entre acheteurs et intervenants en forêt. Ils s'attacheraient à faire savoir leur compétence, à la faire reconnaître, ceci afin d'améliorer l'organisation de leurs chantiers d'exploitation, et d'abaisser les coûts de prospection et d'achat de leur matière première. Il est de plus en plus demandé pour la protection de la nature, pour la biodiversité, pour la trame verte : chacun pourrait, dans son territoire, faire de ces contraintes un atout, en affichant son respect de ces exigences nouvelles.

Je crois qu'il existe, pour vos entreprises, des opportunités à saisir. Par de nombreux exemples, certains de vos collègues l'ont prouvé. Bonne chance !

Yp/19.12.2009

Yves POSS, Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts
Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts
AgroParisTech
24, avenue des Landais - B.P. 90054 - 63171 AUBIERE Cedex 9 - France
Tél. : +33 (0)4 73 44 07 11
Télécopie : +33 (0)4 73 44 07 00
Portable : +33 (0)6 86 54 53 27
<http://www.agroparistech.fr>

Scieries artisanales et développement local

1) Histoire et contexte local

Pourquoi le développement local est-il étroitement lié à la scierie sur le Canton de Lamure sur Azergues et dans le Département du Rhône ? Si, à la vue des paysages nous entourant, on peut le comprendre très localement, je suis bien certain que pour nos visiteurs venus de l'extérieur le Rhône est plus connu pour la ville de Lyon et son patrimoine, ses activités économiques et industrielles, ses bouchons (gastronomiques ou routiers), voire pour le vignoble Beaujolais que pour sa forêt et sa filière bois.

L'histoire en apporte un début d'explication puisque la forêt telle que nous la voyons autour de nous a largement été façonnée par les efforts du Conseil Général depuis 170 ans.

En 1840 l'assemblée départementale se prononçait en effet pour le soutien de la sylviculture en appelant à des exemptions fiscales pour les travaux forestiers et déplorait déjà l'excessif morcellement qui empêchait la constitution de grands massifs forestiers.

En 1861, le Conseil Général adoptait un plan très ambitieux de reboisement avec un objectif de 12 000 hectares.

En 1863, il créait deux pépinières départementales pour diffuser gratuitement des plants de qualité aux propriétaires.

Un de mes prédécesseurs au poste de Conseiller Général du canton, le Comte du Sablon, était l'un des plus farouches partisans de ces actions, motivées essentiellement à l'époque par le souci du bon développement local à un moment où l'extension inconsidérée du vignoble et des pâturages dans les pentes escarpées entraînait des glissements de terrains et semblait déréguler le climat local ...

Plus tard, c'est le plus illustre des Conseillers Généraux du canton de Lamure, Laurent Bonnevey, Président du département pendant 12 ans, qui a poursuivi l'action du Comte du Sablon en étendant la politique des pépinières et en continuant les actions et soutiens au boisement.

Avec de tels prédécesseurs, étant qui plus est élu de la commune la plus boisée en proportion du Rhône avec près de 70% de surface de bois sur Ranchal, vous comprendrez aisément que je suis fort sensible à l'ensemble de la filière.

Aujourd'hui la forêt du Rhône occupe 21% du territoire soit environ 70 000 hectares et est essentiellement privée même si le Conseil Général reste le plus important propriétaire mais à côté de 35 000 autres possesseurs pour une surface moyenne de 2 hectares, souvent répartie en plusieurs parcelles.

Cette forêt produit essentiellement du bois d'œuvre résineux. Ainsi sur la période 1999-2003, affectée bien sûr par la tempête, la récolte moyenne annuelle était de l'ordre de 385 000 mètres cubes, dont seulement 8000 de feuillus avec un volume sur pied estimé en 1994 à 12 millions de mètres cubes et en accroissement depuis 1984 de 23%. Depuis, les experts estiment que cet accroissement s'est poursuivi d'ailleurs.

Au vu de tous ces éléments, en particulier de ces derniers chiffres soulignant l'importance et la typologie des boisements du Département, il est donc bien évident que nous ne saurions séparer le

développement local de l'activité des scieries du Rhône. Ce lien va bien au-delà des 130 emplois estimés dans le secteur et bien au-delà des 1700 hectares de forêt que nous possédons en tant que collectivité.

2) Les actions du Département en terme de filière bois

Que fait le Département du Rhône pour prendre en compte cette dimension socio-économique, en plus des actions de développement durable comme l'accueil du public en forêt et la préservation de la bio diversité à travers une politique de sylviculture rénovée depuis 1999 ?

Bien entendu puisque nous sommes ici dans une MFR, je ne manquerai pas de citer en premier l'aide financière que nous apportons à la fédération départementale mais je reviendrai dans un instant sur l'aspect essentiel de la formation.

Si on déroule de façon linéaire le processus de la filière bois, on peut vite constater que le Département est présent à quasiment toutes les étapes. Une aide conséquente de l'ordre de 50 000 euros est apportée au CRPF pour agir de façon pédagogique auprès des forestiers privés, premiers maillons de la chaîne bois et ce en particulier au niveau du morcellement et de la certification. Pour exploiter ces forêts, il faut bien sûr en sortir le bois et nous sommes cofinanceurs des collectivités compétentes pour réaliser ou améliorer les pistes et voies forestières, pour des taux d'aides allant de 25 à 35 %. Si on continue le cheminement du bois, nous avons aussi adopté une politique non obligatoire, théoriquement du ressort de la Région mais qui ne l'assumait pas, à savoir l'aide aux entreprises, de quelques tailles qu'elles soient, micro, petite, moyenne ou grande avec un système dégressif en fonction de la taille de la structure aidée.

Aujourd'hui dans le Canton de Lamure sur Azergues, une entreprise avec 1 salarié peut recevoir une aide allant jusqu'à 200 000€ pour construire un bâtiment ou acheter un matériel de production neuf ! En contrepartie naturelle, nous demandons la création d'au moins 2 emplois en CDI pour une aide immobilière ou le maintien pendant 5 ans des emplois actuels pour l'aide en matériel. Je crois que voilà un exemple très concret des liens entre la scierie artisanale et le développement local ! Je déplore d'ailleurs que cette aide ne soit pas plus souvent demandée par les scieurs, peut-être est-elle mal connue ou mal communiquée, par rapport aux artisans du bâtiment qui eux, se la sont approprié rapidement.

Une fois ce bois scié, il est bien sur naturel de le transporter et ce sont essentiellement les routes départementales qui sont les premières accueillantes des grumiers. Ce point peut, peut-être, vous paraître annexe mais je vous garantis qu'une des premières sensibilisations que je fais à nos techniciens de la voirie dans nos secteurs, c'est de ne pas oublier que dans les aménagements routiers, nous devons penser que des camions importants passent, tournent, manœuvrent ! Et que nous devons rendre ceci compatible avec les exigences de sécurité des autres utilisateurs et des demandes parfois virulentes des riverains ...

Le développement local se niche, aussi parfois là où ne s'y attend pas forcément mais je vous garantis que les scieurs sont les premiers concernés si une route les desservant pose un problème après un aménagement. Je citerais par exemple l'interdiction qui avait été faite aux transporteurs locaux de passer sous Fourvière, il y a de cela quelques mois, ce sont les acteurs de la filière bois qui les premiers m'ont interpellé à ce sujet pour lequel nous avons pu ensuite négocier et rétablir une logique d'acheminement.

Enfin, nous sommes aussi le principal partenaire de Fibois, structure regroupant les acteurs de l'ensemble de la filière et que nous finançons largement afin d'avoir des actions exemplaires à tous les étages de cette filière bois qui nous tient particulièrement à cœur.

Vous pouvez donc constater que le département du Rhône intervient bien plus que ne le voudraient ses seules compétences institutionnelles et ce essentiellement au titre de l'aménagement du

territoire, ce territoire dont dans la première partie je vous démontrerais le lien fort avec la forêt et ses acteurs.

3) Les points d'améliorations à explorer

Dans cette partie, je vais me montrer plus interrogatif, peut-être même plus piquant vis-à-vis de votre métier afin de vous partager le ressenti non seulement de l'élu local et départemental mais aussi celui, dont je pense pouvoir être le relais, des habitants de nos régions boisées. Je vous rassure, je prends aussi ma part dans ce qu'il reste à faire puisque j'estime que vos problèmes sont aussi forcément un peu, beaucoup ou énormément ceux des élus et que c'est aussi à nous de faire évoluer les choses qui en ont besoin quand il s'agit de nos pouvoirs ou compétences.

Premier point très sensible je pense : l'absence de représentativité des scieurs. Il est difficile pour moi ici de faire le distinguo entre scieries artisanales ou moins artisanales, vous comprendrez aisément que dans un Département ou certaines entreprises emploient plus de 50 000 personnes, il est indispensable pour avoir un certain poids et une certaine écoute d'avancer groupé. Juste à côté de chez nous, les viticulteurs du Beaujolais ont cru bons de se scinder pendant longtemps entre producteurs de crus, de beaujolais villages, de beaujolais génériques chacun pensant que ses problèmes étaient fondamentalement différents de ceux des autres, on voit aujourd'hui en période de crise que seul le regroupement de toutes ces forces a incité les pouvoirs publics à agir et le grand public à prendre conscience des difficultés de cette profession dans son ensemble.

Aujourd'hui dans le Rhône, une des principales failles de votre profession c'est justement de manquer d'un organisme représentatif, tout comme les entrepreneurs de travaux forestiers d'ailleurs. Et donc, soit l'on vous parle individuellement pour régler des soucis individuels, soit d'autres prennent la parole en votre nom, parfois avec talent, parfois avec beaucoup moins de pertinence pour vous aider ou vous défendre. Ça n'est pas normal et pas souhaitable et ça ne peut que conduire, à terme, à dévaloriser votre métier auprès d'autres décideurs. J'ai un exemple très concret en tête, celui de la problématique du bruit. Sur le canton 3 entreprises liées au bois ont, ou ont eu, des soucis avec cette réglementation qui, je le rappelle, intervient sur 2 aspects : la valeur absolue du bruit, chose que l'on peut considérer comme normale sans doute, mais aussi l'émergence de bruit constatée entre période d'activité et période non travaillée. Quand, dans cette dernière le bruit ambiant n'est constitué que du chant des oiseaux, il est bien évident que respecter une hausse inférieure à 5dB quand vous mettez vos machines en route relève du miracle.

Je pense que tous vous pouvez être touchés par ceci, par un voisin nouvellement arrivé sourcilieux par exemple ... Et bien ici, depuis 4 ans, je suis le seul à agiter les bras comme un sémaphore, à solliciter Préfet, Sous Préfet, Député ou bien encore récemment le Ministre de l'Espace rural lors des assises des territoires ruraux pour changer cette règle qui vous pénalise en premier lieu. En l'espèce, un syndicat de scieurs, petits moyens ou gros, pourrait, je le pense, peser dans la discussion en plein débat sur l'environnement et les nuisances environnementales, réelles ou présumées.

Autre faille marquante je pense de la scierie artisanale : son immense déficit d'image. Maurice Chalayer m'avait demandé d'intervenir sur le thème liant cette part de la scierie au développement local. J'ai parlé de développement économique, d'aides, de soutien, de contexte local mais quand on dit « développement local », on ne peut et on ne doit pas faire l'impasse sur les habitants qui vivent à côté de vos activités, à côté de nos forêts aussi. Là encore un exemple pour illustrer mon propos. Il y a presque 7000 habitants sur le canton de L'amure, je pense que 95% connaissent au moins une personne qui travaille ou a travaillé dans une scierie. Je serais curieux de savoir combien de ces 95% ont eu l'occasion de voir votre travail, vos équipements en fonctionnement alors qu'ils vivent à quelques mètres ou centaines de mètres. Le Département organise des journées de découverte économique qui rencontrent un grand succès, les voisins sont heureux et fiers de découvrir les entreprises locales et leurs savoir-faire

mais il est rarissime que les scieries participent. Fibois avait, je crois, organisé une visite de ce type localement, visite à laquelle je m'étais joint. J'avais été stupéfait de voir à cette visite une petite dame de 75 ans, habitant depuis toujours à quelques pas d'une des scieries les plus anciennes du secteur et qui m'a avouée à cette occasion, presque penaude, que c'était la 1ere fois qu'elle voyait enfin ce qui se passait derrière la haie de chez elle !

A mon sens, montrer vos savoir-faire, votre technicité, vos atouts, ne peut que vous être bénéfique en terme d'image locale, en terme de clientèle potentielle, de « commerciaux » gratuits potentiels et de retombées financières donc !

Et puis, dans une MFR, comment ne pas parler de la formation ? Si les jeunes locaux ne vous voient pas bosser, ne savent pas que votre métier a changé, comment pourraient-ils être attirés et se lancer dans cette filière ? Et c'est encore plus vrai pour les jeunes plus citadins qui vous imaginent tous en chemise à carreaux, une hache dans une main, le passe-partout dans l'autre et la lime pour affûter entre les dents !

Vous avez un très beau métier dans une filière en vogue, vous avez le savoir-faire, il faut que vous ayez aussi le « faire-savoir » qui vous permettra de gagner, à tous points de vue, à l'avenir.

Alors en forme de conclusion et avant de répondre à vos éventuelles questions, je vous demanderais « a quand un label : bois local scié artisanalement qui boostera et vos scieries et le développement local de nos secteurs ruraux ?

Merci de votre attention Denis LONGIN

Denis LONGIN

Conseiller Général du canton de Lamure sur Exergues (denis-rene.longin@rhone.fr)

Intervention Isabelle Molin, chambre de métiers des Vosges Epinal

Création du centre de ressources des scieries artisanales

Le travail de Maurice Chalayer et de l'Observatoire du métier de la scierie est une véritable chance pour nous qui avons entrepris depuis un peu plus d'un an de mettre en place un centre de ressources pour les scieries artisanales : vos réflexions seront autant de pistes pour notre action.

Je rappelle rapidement pourquoi nous sommes entrés dans cette démarche. Dans les Vosges, une soixantaine de scieries artisanales sont en activité. Face aux enjeux nouveaux qui se profilent, la chambre de métiers et de l'artisanat a souhaité les aider à trouver des informations, des perspectives de développement, remettre du lien entre les acteurs de la filière et entre professionnels. Aujourd'hui, le concurrent n'est plus le voisin à 10 km mais bien les grosses scieries européennes ou françaises. Nous avons senti la même volonté chez plusieurs de nos collègues du réseau des chambres de métiers : la Bourgogne, Nathalie Pawly ici présente, et le Tarn représenté par Cécile Lassère, venue avec plusieurs scieurs de son département. D'autres ont la même préoccupation : Vaucluse, Franche-Comté, Languedoc Roussillon, Région Centre...

Cette démarche que nous menons nous a conduit à deux choses : je vous expose rapidement les deux points et le débat sera ouvert pour avoir votre avis, vos remarques, vos propositions.

Le premier point, c'est notre participation au groupe forêt – filière bois du Réseau Rural Français :

Le réseau rural est un programme européen pour relancer l'activité dans les territoires ruraux. Un des axes retenus par le réseau rural français est la forêt, la filière bois : Ses actions concernent les scieries. Il s'agit d'organiser l'adaptation des entreprises locales pour qu'elles bénéficient des retombées économiques que peuvent générer l'exploitation de la forêt et le développement de la construction bois et de l'utilisation du bois comme source d'énergie.

Deux pistes :

- favoriser la production de bois correspondant à la demande sur les différents marchés (pour ne plus recourir aussi massivement aux bois sciés d'Europe du Nord ou de l'Est)
- favoriser l'utilisation du bois local dans les marchés publics, dans les activités de production d'énergie ou de construction bois (pour être en phase avec la volonté de développement durable).

Quelques propositions par exemple pour favoriser la production de bois correspondant à la demande :

- Ressouder la 1^{ère} et la 2^e transformation, renouer les liens entre les scieries et les détenteurs de la ressource.
- Apporter un appui technique pour adapter la production à la demande.
- Améliorer la marge des scieries en amenant de la valeur ajoutée aux produits de scierie, en organisant des filières courtes (le scieur devient commerçant).
- Mettre en place des outils collectifs quand les investissements sont trop lourds à titre individuel.

Vos idées sur ces différents sujets nous intéressent. Nous sommes chargés, au niveau du Réseau Rural, de recenser ce qui se fait sur le terrain, notamment avec l'appui des chambres de métiers, pour partager les expériences, étendre et adapter des pratiques qui ont fait leurs preuves.

Le deuxième point de notre démarche rejoint un besoin que vous avez ressenti à l'Observatoire : créer un centre de ressources dédié aux scieries artisanales pour répondre à vos questions, mobiliser les centres de compétences autour de vos demandes, rechercher avec eux des solutions aux problèmes que vous rencontrez, faire savoir ces solutions, apporter les informations qui vous intéressent, mettre en

place des outils qui vous aident dans votre développement, défendre vos intérêts auprès des décideurs et des administrations (vaste sujet !!!). Deux ingénieurs à la CMA Vosges et l'équipe du CRITT sous convention travaillent déjà sur ce projet.

Pour générer de nouveaux marchés pour les scieries, nous menons deux actions concrètes :

Un chantier réel d'extension-rénovation BBC en bois local intégrant tous les acteurs, artisans scieurs, artisans constructeurs, architecte et ingénieurs, pour permettre aux scieurs de renouer avec la construction à partir de leur savoir-faire et de leur connaissance des bois locaux, alliés aux capacités de conception des architectes et à l'expertise des ingénieurs.

La mise en place d'un site internet pour promouvoir le savoir-faire et l'offre de produits des scieurs artisanaux.

Là encore, cette journée est importante pour nous car nous attendons vos propositions de travail. On peut en parler tout de suite mais vous pouvez également nous les faire remonter après cette rencontre : nous vous laisserons un mail et une ligne téléphonique. N'hésitez pas à nous solliciter.

Isabelle Molin

Chambre de métiers et de l'artisanat des Vosges

24 rue Boulay de la Meurthe

88000 EPINAL

(i.molin@cma-vosges.fr)

Lancement SMAF « scierie mobile et artisanale de France » par Pascal Cornet :

Depuis quelques années maintenant, il était courant qu'un petit groupe de scieries mobiles et artisanales se retrouvent régulièrement sur les salons. A force de discussion et d'échange, nous avons tiré un constat simple Notre profession a évolué, nous avons tous ressenti qu'il fallait donner un axe à notre métier, encadrer et surtout le former

IL y a un an, jour pour jour, nous nous réunissions à 11 scieurs mobiles pour voir s'il était possible de créer une union.

Au cours de cette 1ère assemblée nous nous sommes fixés des objectifs

- Recenser les scieurs mobiles
- Tenir un discours réaliste aux nouveaux installés
- Promouvoir le sciage mobile
- Créer un site internet
- Etablir une Charte de bonne pratique
- Créer un syndicat
- Et surtout permettre la rencontre, l'échange d'expérience et le soutien des uns et des autres

Aujourd'hui :

Le site internet est en place. Il reste encore du travail pour le compléter et le modifier
Les statuts du syndicat sont déposés.

Demain :

Le recensement des autres confrères

La charte de bonne pratique

Engagement des scieurs Sur la formation
 Sur la qualité
 Sur L'information donnée

La Formation Mise en place d'un plan pour 2010
 Entretien des lames
 Tri visuel et Classification des bois
 Normes CE
 PEFC

.....

Pour le recensement et la formation il faudra trouver un soutien ?

Il faut arriver à mobiliser les scieurs, (démarche est volontaire)

Avec un site plus attractif

Avec une démarche plus intéressante pour tous

Avec Les formations

Evidemment tout ceci ne se fera pas en un jour.

Le nom « SMAF » signifie « scierie mobile et artisanale de France » ceci n'est pas anodin, tous nous avons pensé aux TPE scieries fixe qui peuvent se reconnaître (et pourraient nous rejoindre) dans notre démarche, sur l'utilisation du bois, les circuits courts, valorisation des bois locaux, les formations adaptées à notre niveau....

Merci de nous avoir accueillis et surtout merci à Maurice

Pascal Cornet

SMAF <http://scieries-mobiles.com>

Commémoration dix ans tempête et mémorial de Grandris

Grandris, le 19 décembre 2009,

« Tout arrive par les idées »

Cette formule de Chateaubriand a plus que jamais sa raison d'être.

Dans tous les domaines, économique, scientifique, artistique, environnemental, politique, la force d'un pays repose sur ses idées concertées.

Les idées d'aujourd'hui seront la force de demain.

Cette stèle-mémorial dédiée aux victimes des chablis de 1999 est une idée de l'Observatoire du Métier de la Scierie et de ses partenaires.

Nous sommes ici à Grandris le 19 décembre 2009, devant ce monument pour célébrer la mémoire des forestiers disparus dans l'exercice de leur métier et l'exploitation des chablis de la tempête. Pour rappel, une centaine de victimes.

Un grand merci à Maurice, Patricia, Hélène de l'Observatoire, aux cinquante souscripteurs, au sculpteur, Adrien Menau, à la commune de Grandris et à tous ceux qui ont permis cette réalisation.

Pour tous, en 2004, il fallait penser aux victimes, à la douleur des familles et laisser un signe visible et durable afin de leur rendre hommage.

Les métiers du bois et de la forêt, indissociables, sont les garants des savoir-faire et du patrimoine forestier qu'ils servent avec passion, fierté et talent malgré les difficultés.

A l'occasion du dixième anniversaire de cette tragique tempête, les gens du bois et de la forêt, que nous sommes, n'ont pas oublié... Nous voulons encore témoigner, pérenniser le devoir de mémoire pour le sacrifice des disparus.

Au nom de tous, moi, Gilbert Levrat, bûcheron retraité, je vous exprime ma profonde gratitude en espérant que nos métiers restent des activités à échelle humaine pour conserver la philosophie et la fidélité aux valeurs de la vie et de la nature afin de s'adapter aux réalités et aux défis actuels et futurs en conformité avec les objectifs de l'Observatoire qui sont :

de permettre de s'enrichir mutuellement de l'expérience, des idées, des méthodes, tout en ne confondant pas les moyens de développement avec les objectifs.

Le développement est un processus contractuel négocié, élaboré et réalisé entre toutes les parties concernées.

Dans l'amitié, la convivialité, le partage, nos rassemblements sont l'occasion de s'investir, s'écouter, échanger, coopérer dans les champs nouveaux susceptibles de promouvoir et de diversifier l'emploi, la formation, les produits innovants.

C'est aussi la volonté de recentrer les facteurs humains en les mettant au premier plan. Le souhait est de réhabiliter l'homme en tant qu'acteur de son organisation et surtout de son devenir.

Enfin, nous avons le désir fort d'intégrer les aspects économiques, sociaux, environnementaux, écologiques et surtout philosophiques en chassant la vision utilitariste du métier où les moyens prennent trop souvent le pas sur la finalité.

Je terminerai par la citation de Philippe Bloch -1886 :

« Le projet n'existe pas, si son résultat ne permet pas de donner un sens à l'effort de tous. Il doit mobiliser les énergies et s'adresser autant aux sensibilités qu'aux intérêts. »

Gilbert Levrat, adhérent au Club des scieurs développeurs et de leurs partenaires,